

CONSTITUTION DE SOCIÉTÉ



Suivant acte sous seing privé en date du 1^{er} janvier 2019, il a été constitué une société civile immobilière dénommée « SCI BOSCO » au capital de 24 euros et dont le siège social est situé à Saint-Pierre (97500) 18, rue Boursaint.

- Objet* : L'acquisition, l'administration et l'exploitation, par location ou autrement, de biens immobiliers.
- Siège* : 18, rue Boursaint à Saint-Pierre (97500).
- Durée* : 99 ans à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
- Apports* : 24,00 euros.
- Capital social* : 24, 00 euros divisés en 120 parts de 0,20 euro chacune.
- Gérants* : M.Yann Beaupertuis demeurant 23 bis, rue Ange-Gautier à Saint-Pierre (97500) et M^{me} Valérianne Scoffoni demeurant 43, rue Maitre-Georges Lefèvre à Saint-Pierre (97500) .

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Saint-Pierre-et-Miquelon

